

Charte de l'Union nationale des Groupements des Épiceries Sociales et Solidaires (UGESS)

Introduction :

L'UGESS est un collectif d'épiceries sociales et solidaires et de groupements d'épiceries sociales et solidaires à différents niveaux (régional, départemental, local) qui agissent pour l'accès à une alimentation de qualité et durable pour tous. Cette charte précise les valeurs, les engagements de ses membres.

1

Les valeurs qui nous rassemblent

- **La valeur accordée à la personne**

Cela se traduit notamment par la reconnaissance de la valeur de chacun, qu'il soit bénéficiaire de l'aide alimentaire, bénévole ou salarié de nos organisations, et une conception de la lutte contre la précarité alimentaire qui passe également par le lien social, l'écoute de chacun et la disponibilité à l'autre. Cette valeur accordée à chaque personne privilégie une participation de chacun à la vie du réseau aux niveaux national et territorial, à travers les projets, le fonctionnement et la gouvernance.

- **L'accès à une alimentation digne pour tous**

Nous œuvrons pour rendre accessible à tous une alimentation saine, équilibrée, durable, en quantité suffisante et adaptée à chacun. Nous pensons que la dignité passe par le droit d'exercer sa responsabilité de consommateur, de choisir son alimentation et d'en faire une source de plaisir et de santé.

- **L'ancrage territorial et la coopération**

Notre approche valorise et encourage la participation de chaque acteur au sein du réseau de l'UGESS pour que soient pris en compte les besoins et la diversité de chaque territoire.

Qui sommes-nous ?

L'UGESS est une union d'acteurs engagés pour faire vivre ces valeurs : des **groupements d'épiceries à différents niveaux territoriaux** ainsi que des **épiceries sociales et solidaires** qui s'engagent à signer et mettre en œuvre la **charte nationale des épiceries sociales et solidaires**.

L'UGESS est riche de la **diversité des modèles** des épiceries et groupements qui la constituent, diversité qui est le fruit des histoires et des territoires de chacun. Cette diversité concerne aussi bien les publics accueillis que les modes de fonctionnement ou d'organisation.

Les épiceries et groupements membres de l'UGESS fonctionnent de manière **partenariale** au sein du réseau comme dans leur territoire, dans une logique de coopérations avec d'autres acteurs pour accompagner au mieux les publics accueillis ; ils recherchent pour cela la complémentarité et transversalité avec l'ensemble des acteurs des champs économiques, notamment agricoles, et sociaux.

En accord avec ses valeurs clés, l'UGESS encourage ses membres à **associer les personnes accueillies dans leur gouvernance, leurs projets et leur fonctionnement et plus généralement à renforcer leur capacité d'action.**

2

Les missions de l'UGESS

Afin d'incarner ses valeurs et de servir au mieux l'ensemble de ses membres, l'UGESS se fixe comme missions principales :

- **Représenter au niveau national** les épiceries et les groupements et **porter un plaidoyer** pour un droit à une alimentation digne et durable pour tous. L'UGESS participe aux côtés d'autres acteurs des champs économiques, sociaux, et environnementaux à la transformation des politiques publiques de lutte contre la précarité alimentaire, dans leur conception et leur mise en œuvre ;
- **Accompagner** ses membres et **faciliter des projets d'expérimentations et coopérations dans les territoires ;**
- **Accompagner les groupements** locaux d'épiceries sociales et solidaires sur l'ensemble du territoire national :
 - Favoriser l'émergence et le développement des groupements locaux,
 - Faciliter les coopérations entre eux,
 - Les accompagner et les outiller dans leur rôle de représentation au niveau territorial ;
- **Accompagner les épiceries** dans la mise en pratique des valeurs décrites dans cette charte.

Les engagements des membres du réseau

Pour faire vivre et incarner les valeurs du réseau, les membres de l'UGESS s'engagent :

- À prendre part et à faire vivre la **gouvernance de l'UGESS de manière participative** pour faire entendre la voix du terrain, et **horizontale** pour que chacun y ait sa place ;
- À **participer à la vie du réseau**, notamment dans une optique de **mutualisation et partage** de pratiques, d'expériences et d'informations ;
- À **communiquer sur son appartenance au réseau.**

Nom du groupement ou de l'épicerie :

Date de signature :

Tampon et signature du représentant légal :